

EXTRAITS DES COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/02/07 :

↳ 4 - Délibérations :

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le projet de délibération relatif aux travaux de dissimulation Basse Tension poste " les Claux " rue de la centenaire. La participation de la commune s'élève à 8236,20 €.

Travaux d'assainissement secteur cave : suite à l'analyse des offres reçues la proposition de la société Carminati d'un montant de 153 160 € HT est la moins disante. Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer le marché de travaux.

↳ 7 - Examen de divers devis :

- piquetage pour réseaux HTA lotissement " Les Micocouliers " 1076,40 € TTC (B3R) devis accepté.

- remplacement des portes placées sous les lavabos dans les toilettes de la Vieille Eglise : 657,80 € TTC devis approuvé.

↳ 8 - Discussion sur le remplacement du photocopieur du secrétariat : la société Copy Bureautique a adressé sa proposition. Il est décidé de prospecter auprès d'autres sociétés.

↳ 9 - Les panneaux d'affichage extérieurs ont été reçus et seront placés par les employés communaux.

↳ 16 - Discussion sur les travaux d'aménagement d'un chemin piétonnier entre la rue Calixte Broche et l'Ecole.

Séance du 07/03/07 :

↳ 6 - Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision de création d'un Contrat Aide à l'Embauche au secrétariat (20 heures par semaine).

↳ 7 - Suite à notre demande du 30 janvier dernier adressée à M. Manificier au sujet du goudronnage de la RD 192

(NDLR : la traversée du village) il nous est signalé que notre projet pourra être inscrit au programme 2008. (NDLR : par le Conseil Régional)

↳ 8 - SICTOMU : M. Brailly expose deux propositions qui nous sont faites :

- d'une part un second passage par semaine de ramassage du RESTE (de juin à septembre seulement) pour un montant supplémentaire de 30 € / an / habitation

- d'autre part, un enfouissement de colonnes enterrées pour le RESTE avec prise en charge de la commune pour l'aménagement de ses dernières (trou).

Après discussion, le conseil municipal décide de mettre à l'étude les emplacements pour le projet de colonnes enterrées.

Un courrier sera adressé au SICTOMU afin de savoir où en est la demande de deux colonnes de tri supplémentaires au cimetière ainsi que la demande de nettoyage extérieur de celles-ci.

séance du 04/04/07 :

SICTOMU : M. Brailly : L'idée d'assurer un second ramassage pendant l'été n'a pas été retenue. Une colonne enterrée a été commandée ainsi que deux colonnes supplémentaires (1 papier et 1 plastique) qui seront installées à côté de celles situées en bordure de la route de Remoulins.

Délibérations :

- Le Conseil municipal à l'unanimité approuve les statuts du syndicat intercommunal de l'Yeuseraie en vue de sa création.

- Le Conseil municipal, après examen des diverses offres reçues pour la maîtrise d'œuvre du lotissement communal, choisit la société B3R (16146 € TTC), moins disante.

GINO COLONNES A LA UNE



Photo : Rolland Fabret

J'avais sûrement mangé trop lourd. Au lieu de mes rêves habituels, légers, loin de toute logique, voilà que je me trouvais aux abords d'une ville aux ruelles sombres, malodorantes, près de 5 colonnes au pied desquelles les habitants déposaient des offrandes pour leurs dieux : cartons et sacs éventrés qui dégageaient une odeur nauséabonde et dans lesquels se vautreient des rats au milieu d'un grouillement de cancrelats.

Je voulais quitter ce lieu répugnant, j'essayais de crier, mais aucun son ne sortait de ma bouche et mes pieds restaient englués dans les déjections qui couvraient le sol.

L'angoisse était si forte que je me suis réveillée.

Certes, j'étais en nage, mais au moins j'étais dans mon lit, à St-Hilaire. Et ce n'est pas à St-Hilaire qu'une telle chose pourrait arriver ! Ce n'est pas à St-Hilaire qu'une ... Ce n'est pas ...!